

DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE AUX ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : RÔLE ET PLACE DES ORGANISATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ISSUES DES MIGRATIONS

Rafaël Ricardou

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire | « Cahiers de l'action »

2016/1 N° 47 | pages 63 à 67

ISBN 9782111385214

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2016-1-page-63.htm>

Pour citer cet article :

Rafaël Ricardou, « De la solidarité internationale aux enjeux de la transition écologique : rôle et place des organisations de solidarité internationale issues des migrations », *Cahiers de l'action* 2016/1 (N° 47), p. 63-67.

Distribution électronique Cairn.info pour Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.
© Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

De la solidarité internationale aux enjeux de la transition écologique : rôle et place des organisations de solidarité internationale issues des migrations

RAFAËL RICARDOU,
coordonateur de l'antenne d'Île-de-France,
Groupe de recherche et de réalisation pour le développement rural (GRDR)

Face aux défis écologiques et sociaux majeurs qui se manifestent à travers la raréfaction des ressources naturelles, le changement climatique, la perte progressive de la biodiversité, l'accroissement de la population mondiale, de nombreuses organisations de la société civile et différents acteurs institutionnels et privés s'efforcent d'informer et de sensibiliser quant aux enjeux du développement durable. Organisation non gouvernementale (ONG) de développement intervenant en Afrique et en France, le Groupe de recherche et de réalisation pour le développement rural (GRDR) a mis en œuvre en 2015 un programme d'éducation au développement durable, intitulé « Initiatives citoyennes pour le développement durable ». Ce programme, mené sous la forme d'une expérimentation, avait pour objectif d'informer et d'outiller les migrants et jeunes descendants d'immigrés, membres d'organisations de solidarité internationale issues des migrations (OSIM), sur les enjeux environnementaux, aussi bien en France qu'en Afrique. S'appuyant sur des pratiques inspirées des démarches d'éducation populaire développées par le GRDR dans le cadre de ses programmes d'éducation au développement et à la citoyenneté mondiale (éducation non formelle, formations, renforcement de capacités, ateliers collectifs de réflexion, prises de parole publique, plaidoyer...), ce programme a permis aux migrants et aux jeunes de prendre davantage conscience de leur place et de leur rôle face aux enjeux de transition écologique et d'expérimenter leur capacité, individuelle et collective, à agir dans ce domaine.

Du (co)développement au développement durable

L'action du GRDR a toujours été intimement liée à celle de la structuration du mouvement associatif migrant en France. La spécificité de son implantation, à la fois dans les territoires d'origine et de vie des migrants du bassin du fleuve Sénégal, lui a permis de suivre les évolutions successives de l'histoire de ces mobilités: d'une migration masculine et peu qualifiée, elles se sont élargies à de jeunes générations instruites, parmi lesquelles de nombreuses femmes, et doivent aussi désormais composer avec une projection forte au sein de l'ensemble européen.

Jusqu'à la fin des années 1970, malgré leur activisme, les migrants sont considérés comme des travailleurs temporaires ou objets de politique publique, plutôt que comme des acteurs associatifs et politiques à part entière. Pourtant, sur la seule zone du bassin du fleuve Sénégal, cœur historique de l'action du GRDR, on compte en Île-de-France près de 3 000 associations déclarées en préfecture. Ce chiffre donne une idée de leur densité sur les territoires. Ce sont des entités qui fédèrent, mobilisent et créent du lien entre les populations dans les villes et quartiers à forte concentration d'immigrés et des jeunes issus de l'immigration. De ce fait le tissu associatif « issu des migrations » est dense et compte un nombre important de personnes. On désigne communément par OSIM, les organisations de migrants, mais aussi de jeunes immigrés ou descendants de migrants intervenant en direction des pays et régions d'origine. De nombreux travaux ont rapporté la diversité des actions conduites à distance par les migrants²⁹. Cette dynamique spécifique constituée de collectifs engagés notamment dans des projets « de développement » concerne diverses régions dans le monde (le Mexique, le Kerala – en Inde –, le Maroc... et la vallée du bassin du fleuve Sénégal – au Mali, au Sénégal ou en Mauritanie). Dans le courant des années 1990, le mouvement associatif issu de cette immigration se complexifie et se diversifie: si le développement des régions d'origine demeure un objectif important pour bon nombre d'associations de ressortissants, confrontées aux problèmes de précarité socio-économique de bien des familles immigrées et aux questions relatives au devenir de leurs enfants, celles-ci intègrent de plus en plus les problématiques liées à la vie en France. Les femmes et les jeunes commencent à se structurer sous une forme associative indépendante.

À la faveur d'une prise de conscience progressive de l'enracinement des migrants en France, relayée par la demande d'un certain nombre de ses partenaires associatifs migrants, mais également institutionnels, le GRDR s'investit dans des actions destinées à faciliter l'insertion des immigrés d'origine subsaharienne en France, dans les foyers et auprès des familles. Ces évolutions conduisent le GRDR à mener également des actions en direction des jeunes descendants d'immigrés. Au départ principalement tournées vers le renforcement de capacités et l'appui aux projets associatifs des jeunes, les activités vont se diversifier et concerner progressivement les domaines de l'éducation au développement, à la citoyenneté et plus récemment au développement durable. Les modalités d'intervention vont ainsi mobiliser des pratiques et outils relevant du domaine de l'éducation populaire et de l'éducation non formelle: appui à la structuration d'actions collectives (événements, rencontres-débats, animations thématiques) et à la création d'associations (accompagnement, formations, mise en réseau, communication), animation d'ateliers pédagogiques et de réflexion (théâtre, forums, interventions auprès de centres sociaux ou établissements scolaires), développement

29. MAGGI J., SARR D., GREEN E.G. T., SARRASIN O., FERRO A., *Migrations transnationales sénégalaises, intégration et développement. Le rôle des associations de la diaspora à Milan, Paris et Genève*, université de Genève, coll. « Sociograph », n° 15, 2013; TIMERA M., « Les migrations des jeunes en Afrique noire: affirmation de soi et émancipation », *Autrepart*, n° 18, 2001; DAUM C., *Les associations de Maliens en France*, Karthala, Paris, 1998; QUIMINAL C., *Gens d'ailleurs (migrations Soninké et transformations villageoises)*, Christian Bourgeois, Paris, 1991.

de médias « jeunesse » par un collectif de jeunes avec l'appui du GRDR (journal papier *La Passerelle* et site web *Passerelle*, réalisation d'une émission de télévisions autoproduite et diffusée sur Internet)... La participation, trois années successives (2005-2007), d'associations de jeunes accompagnées par le GRDR au festival national Place publique junior, mis en œuvre sous la coordination de l'association des Petits Débrouillards, peut l'illustrer. Ces activités, qui se rapprochent des pratiques d'éducation populaire, vont notamment se décliner dans le cadre de deux programmes. Un programme d'appui au mouvement associatif migrant (2001-2009), avec un axe jeune, visant à permettre aux associations de jeunes de développer des partenariats locaux, autour des thématiques liées aux relations intergénérationnelles et à la citoyenneté et de renforcer leur structuration et capacités. Un autre programme soutenu par l'Union européenne et l'Agence française de développement (2005-2011), centré sur l'éducation au développement et la solidarité internationale, proposait également un accompagnement aux associations de jeunes. Ces activités étaient mises en œuvre dans les trois territoires d'intervention du GRDR en France, la Haute-Normandie, le Nord-Pas-de-Calais et l'Île-de-France. Il est à noter que le GRDR ne s'est jamais formellement défini comme une structure d'éducation populaire, bien que disposant à l'époque d'un agrément du ministère jeunesse et sports, dans le cadre du dispositif Village Vie Vacances solidarité internationale (VVSI).

Ancrer le développement durable dans l'échange

À partir de 2012, le GRDR va initier des premières actions dans le domaine du développement durable avec la mise en place d'un espace de débats entre associations, professionnels, collectivités locales et institutionnels, appelé « Les Samedis du développement durable », en partenariat avec la Cité des sciences et de l'industrie. Ces rencontres bimensuelles traitent de thématiques diverses : énergies renouvelables, métiers du développement durable, agenda 21, bilan carbone, eau, assainissement... Elles sont co-organisées avec des associations de migrants et les thèmes étaient définis conjointement. Un intervenant extérieur est souvent mobilisé pour partager une expérience ou présenter un domaine d'expertise. Ces espaces de concertation participent ainsi, à la fois, au renforcement de capacités, à une meilleure interconnaissance des différents acteurs et à une mise en réseau. Les conclusions de ces différents temps d'échanges ont porté, entre autres, sur les axes suivants : une volonté des acteurs à mieux connaître les outils et pratiques du développement durable sur leur territoire, un besoin de renforcement des compétences (du monde associatif et des collectivités...) pour appréhender les enjeux du développement durable et développer des programmes opérationnels, une attente de mise en relation entre acteurs. Ces rencontres ont également permis de constater que les organisations de migrants et de jeunes sont des acteurs importants et des vecteurs potentiels de sensibilisation et d'information sur les enjeux et pratiques du développement durable, ainsi que d'innovation dans les projets territoriaux³⁰. Leurs actions de développement menées en direction des pays d'origine, dans des domaines tels que l'eau, l'assainissement, ainsi que leur caractère transnational (actions « ici et là-bas »), permettant de prendre en compte les processus d'interdépendance, peuvent constituer une plus-value importante. Pour autant, ces associations, bien que développant des actions qui ont à voir avec les enjeux environnementaux, ne se définissent pas comme des acteurs du développement durable. Sur la base de ces conclusions, avec les

30. Le public qu'accompagne le GRDR n'est pas homogène dans ses origines et ses trajectoires. Il vit majoritairement dans les quartiers dits difficiles. L'Observatoire national des zones urbaines sensibles (ONZUS), créé pour « mesurer l'évolution des inégalités sociales », souligne dans son rapport de 2011 que 52,6 % des habitants des 751 quartiers de la politique de la ville sont issus de l'immigration, 64 % en Île-de-France.

partenaires et les associations de migrants, le GRDR initie, par la suite, en 2015, un projet sur l'éducation au développement durable appelé « Initiatives citoyennes pour le développement durable, ICI DD ». Mené en Île-de-France avec le soutien du conseil régional et du comité catholique contre la faim et pour le développement, ce programme a été mis en œuvre en partenariat avec, d'une part, l'ONG Aide et Action, dans le cadre de son projet SOLIDE (solidarités locales et internationales pour le développement par l'éducation)³¹, et, d'autre part, l'association 4D afin d'expérimenter une série de formations et d'ateliers en direction de jeunes et de responsables associatifs migrants sur l'outil Our Life21³². L'approche qui a été privilégiée devait permettre de prendre en compte de nouvelles formes de subjectivité de ces jeunes, qui s'appuient sur des revendications d'autonomie et de responsabilité individuelle, tout en s'articulant avec des projets collectifs. Notons également que ce programme s'est inscrit dans un contexte de mise en place des objectifs de développement durable (ODD), qui ont remplacé les objectifs du millénaire pour le développement (OMD). L'une des nouveautés majeures des ODD réside dans leur dimension « universelle », alors que les OMD se concentraient essentiellement sur les pays en développement, l'agenda 2030 concerne tous les pays de la planète³³.

Au démarrage du programme ICI DD, un état des lieux sur la perception et les connaissances des associations sur les dispositifs et les outils du développement durable sur les territoires concernés a été réalisé. Un questionnaire a été administré auprès de 42 associations permettant de confirmer les constats et besoins précédemment identifiés. La valorisation des projets menés par les migrants constitue une plus-value en termes d'innovation et de mutualisation des expériences et réalisations. Les résultats de l'enquête ont également montré que les personnes ne faisaient pas forcément le lien entre le social, l'économie et l'environnement dans la compréhension de développement durable. Enfin, les données collectées ont fait apparaître un besoin de concertation sur les territoires qui permettrait aux associations d'inscrire leurs actions en cohérence avec les dispositifs et projets territoriaux de développement durable, qui le plus souvent sont peu ou pas connus. Dans cette perspective, une série de formations a été mise en place avec l'association 4D pour une participation de 90 personnes. Les modules portaient sur des aspects théoriques puis sur des aspects pratiques et permettaient d'outiller les associations sur les enjeux et pratiques du développement durable. Les responsables associatifs ont été amenés à prendre en compte ou identifier ce qui relève des enjeux environnementaux dans leurs actions respectives. Les fédérations impliquées dans les actions de coopération décentralisée ont introduit des projets dans le champ du développement durable : projet d'électrification de la région Île-de-France, des centres de santé à Kayes au Mali ; projet de formation des jeunes du conseil général des Yvelines sur l'habitat durable ; actions EAD sur le développement durable dans les écoles à Mantes-la-Jolie (78), Saint-Denis (93). Il est apparu selon le questionnaire et les formulaires d'évaluation des formations, une prise de conscience effective sur les enjeux du développement durable et l'envie d'y contribuer pour la protection de la planète et du cadre de vie.

31. Le programme SOLIDE a pour objectif d'accompagner les acteurs éducatifs issus de territoires d'intervention différents dans le développement de nouvelles approches d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI). www.youtube.com/watch?v=rVwXbo1HvyM; www.france.aide-et-action.org/projets-humanitaires/projet-solide/

32. Le programme Our Life 21 a été initié en 2013 par 4D et a été engagé avec de multiples partenaires (La Ligue de l'enseignement, l'association française des Petits Débrouillards, le comité français pour la solidarité internationale [CFSI], Prioriterre, l'agence parisienne du climat) jusqu'à décembre 2015. L'objectif général est de contribuer à la progression des négociations internationales en donnant à voir les perspectives individuelles et collectives qui s'offrent dans un monde qui a maîtrisé le changement climatique et adopté des modes de vie et de production durables. Il a été mis en œuvre dans neuf pays : France (territoire pilote), Pérou, Algérie, Chine, États-Unis, Inde, Tunisie, Sénégal, Allemagne (<http://ourlife21.org/programme/>).

33. www.crid.asso.fr/spip.php?article658

Documenter les pratiques pour donner à voir l'engagement

En parallèle de ces formations, des animations autour de l'outil Our Life21, mobilisant une vingtaine de personnes, ont permis aux participants de prendre la mesure de leurs pratiques en termes d'impact sur leur environnement. Les contenus des ateliers visaient, respectivement : à proposer une explication rationnelle des changements climatiques et de l'évolution des modes de vie ; à permettre à chacun d'évaluer ses marges de manœuvre et les solutions pour agir dans sa vie quotidienne ; à donner la parole à chacun, en tant que témoin de son temps et de ses modes de vie, quelle que soit sa situation, et en cherchant à représenter différents territoires/pays ; à favoriser une expression de choix collectifs ; et à ouvrir l'imaginaire sur le monde du XXI^e siècle, multiculturel, humainement dense, complexe, paradoxal, innovant... Plus spécifiquement ce travail a donné lieu à la production de deux scénarios prospectifs sur les modes de vie de familles immigrées subsahariennes. À travers cette démarche, il s'agissait de favoriser l'implication des migrants et des jeunes sur la base d'une vision claire des possibilités d'évolution concrètes et non punitives de leur mode de vie.

Le programme ICI DD a également donné lieu à l'organisation de deux forums, en mai et septembre 2015, réunissant chacun près de cent personnes, dont de nombreuses organisations de jeunes et de migrants. Ces rencontres avaient pour objectifs de débattre des résultats de différentes initiatives en lien avec le développement durable, de s'appropriier ces enjeux, d'explorer les pistes alternatives pour des territoires durables. Enfin, en partenariat avec l'association 4D, une vidéo a été créée sur les enjeux du développement durable et l'éducation à la citoyenneté³⁴.

Ce programme a ainsi permis aux jeunes descendants de migrants et aux responsables associatifs immigrés franciliens de s'outiller afin de pouvoir être acteurs des processus de décisions concernant l'aménagement et l'amélioration de leur cadre de vie. Ces acteurs associatifs contribuent par leurs activités à lier les espaces d'accueil et d'origine, et tendent à être présents à la fois ici et là-bas, selon une dynamique transnationale, leur permettant de mieux les prendre en compte et d'agir sur les phénomènes d'interdépendance, notamment en matière environnementale. Leur proximité avec les populations fait de ces acteurs des vecteurs d'information et de sensibilisation importants. Dans cette perspective, la prise en compte et l'implication des OSIM dans les dispositifs et programmes mis en œuvre par les pouvoirs publics (agenda 21, fonds verts...) représentent un enjeu majeur et une opportunité pour renforcer l'efficacité de ces dispositifs et l'évolution des pratiques sociales. En ce sens les OSIM constituent des leviers importants de transformation sociale.

34. www.youtube.com/watch?feature=player_detailpage&v=jLUU4T8LH4I